

De nombreux utilisateurs s'interrogent sur ce nouveau dispositif d'Eneo Cameroon, qui intervient dans le cadre d'un engagement pris dans l'avenant n°3 de son contrat de concession.

Le compteur à pré-paiement est une technologie moderne qui a pour but de faciliter la vie des utilisateurs et de transformer leur mode de consommation de l'électricité.

La mise en œuvre de cette technologie par Eneo, s'explique par le fait qu'elle s'est engagée auprès de l'Etat du Cameroun, à moderniser le réseau de distribution et les systèmes de comptage dans son contrat de concession. Seulement, ce dispositif sensé améliorer la qualité de service et la relation avec sa clientèle, suscite diverses incompréhensions.

L'une des questions importantes que se pose le consommateur, est quelle serait la différence entre ce nouveau mode et l'ancien. L'entreprise fait savoir que la différence fondamentale réside dans le mode paiement. « En post payé, le client consomme et reçoit une facture à la fin du mois et en prépayé, le client paie avant de consommer ».

En gros, le prépayé fonctionne comme le crédit téléphonique. On recharge un volume

d'électricité avant de le consommer. La recharge se fait dans une agence mais aussi par téléphone via Orange Money, MTN MoMo, YUP, Ecobank, AfrikPay. L'autre incompréhension réside sur les tarifs.

L'entreprise indique que le montant minimum d'achat des kilowatts est de 1000 F CFA. Cependant, les prix dépendent de la nature du client, du type de branchement (monophasé ou triphasé, résidentiel ou business, et la puissance installée) et de la puissance souscrite. Le segment Family par exemple est à partir de 50 francs/kwh, Family plus à partir de 70 F/ kWh.

En guise de simulation, l'entreprise explique : « vous êtes un client Family parce que vous avez un compteur monophasé avec une puissance inférieure ou égale à 15A. Nous sommes en début de mois (votre compte client n 'a aucune dette liée au post payé antérieur, vous n'avez pas encore acheté de kWh ce mois), vous faites une recharge de 5000 francs. Vous recevez IOOkWh à raison de 50 francs l'unité car de 1 à 150kWh l'unité est à 50frcs, c'est le tarif 1. Dans ce cycle de tarification, il resté juste 50kWh que vous pourrez acheter dans ce tarif.

Dès 151kWh, vous payerez l'unité au tarif 2 (151 à 220kWh) et dès 221 kWh, ce sera le tarif 3 jusqu'à la fin du cycle. Vous pourrez à nouveau acheter les 150 premiers kWh à 50frcs l'unité dès le 1er du mois suivant». Il faut dire que le compteur à pré-paiement a débuté en 2019 sous forme d'un pilote. L'opérateur recense à fin juillet 2021, plus de 150 000 compteurs installés.

## **Défis Actuels**